

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 19 (1946)

Heft: 4

Artikel: Le jardin botanique de Lausanne

Autor: Jacquet, Pierre / Cosandey, F. / Laverrière, Alphonse

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-122808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

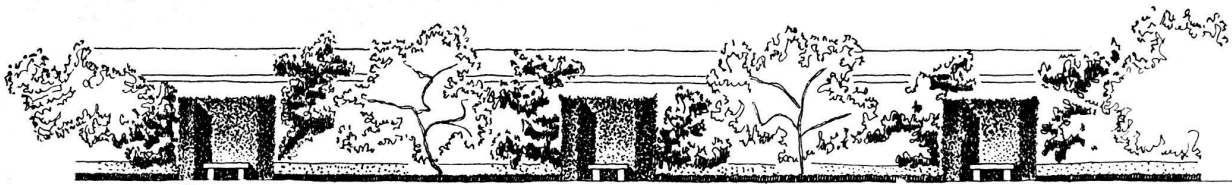
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Etude de l'aménagement du mur supérieur.

LE JARDIN BOTANIQUE DE LAUSANNE

PRÉSENTATION

Il faut bien le dire, l'architecture des jardins témoigne actuellement d'une triste indigence, et les bons exemples sont trop rares pour qu'on les laisse passer. Si le bon goût s'est perdu en cette matière, c'est à l'évolution sentimentale de l'art du XIX^e siècle qu'il faut l'attribuer, et notre époque ne réussit que depuis quelques années seulement à lutter efficacement contre cette mentalité. Les jardins à l'anglaise, c'est-à-dire ceux dont la composition est libre, ont dégénéré dans le désordre ; les jardins à la française, c'est-à-dire ceux dont la composition doit obéir à certaines règles établies avec rigueur, ne correspondent plus aux possibilités limitées de nos

petites propriétés. Il est temps de retrouver, comme dans les autres domaines de l'art et de l'architecture, la simple vérité, sans laquelle il est impossible de résoudre sincèrement les problèmes qui nous sont posés.

C'est pourquoi nous sommes heureux, en présentant dans ce numéro le nouveau jardin botanique de la Ville de Lausanne, de montrer non seulement une œuvre d'un intérêt architectural exceptionnel, mais un exemple d'aménagement dont peuvent s'inspirer tous ceux qui veulent améliorer leur jardin, si modeste soit-il.

PIERRE JACQUET.

LE NOUVEAU JARDIN BOTANIQUE DE LAUSANNE

Comme toute ville universitaire, Lausanne possède un jardin botanique. Celui que le professeur Ernest Wilczek avait construit à la Cité, à partir de 1893, remplit son rôle pendant cinquante années et sut acquérir une excellente réputation par la diversité de ses collections de plantes et la précision de ses déterminations.

Mais, en un demi-siècle, une ville se transforme. Les ruelles, les maisons du vieux Lausanne, qu'entouraient potagers et terrains vagues, ont en partie disparu, remplacées par de grands immeubles qui enfermèrent le jardin, le privant d'horizon et de lumière, au point que les Lausannois finirent par l'oublier.

Le projet d'un nouveau jardin, envisagé en 1914, mais abandonné en raison des événements qui surgirent, fut repris à la veille de la dernière guerre. Grâce à la compréhension des autorités cantonale et communale, grâce, surtout, à leur appui financier et à d'importants legs dont bénéficia le jardin, les travaux furent entrepris en 1940 et les deux tiers du nouveau jardin sont actuellement achevés et ouverts au public.

La création d'un jardin botanique dans une ville est un problème délicat. Il convenait de créer un jardin universitaire, destiné à offrir aux naturalistes et aux étudiants des collections aussi complètes que possible de plantes adaptées à notre climat, mais le jardin devait, en outre, être conçu comme un parc public, en harmonie architecturale avec les autres promenades et le caractère intrinsèque de notre ville.

Du point de vue universitaire, le jardin de Lausanne et son annexe, le jardin alpin de Pont-de-Nant, sur Bex, sont en relations

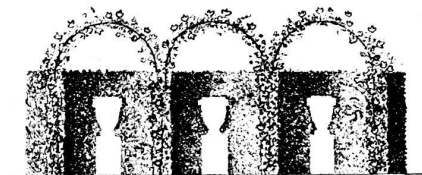
avec un grand nombre de jardins des régions tempérées d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Les échanges réguliers de graines portent principalement sur les plantes des Alpes et les espèces médicinales. Du point de vue esthétique, la nécessité de laisser mûrir les fruits pour obtenir les graines, présente d'inévitables inconvénients. Sitôt la floraison passée, les massifs prennent un aspect ingrat, une apparence de désordre, que nous avons tenté d'atténuer en découpant les parcelles cultivées par des sentiers dallés au contour particulièrement étudié. Des plantes vivaces contribuent à fournir des accents permanents de verdure, tandis que des groupes d'arbres ajoutent des masses denses aux talus gazonnés, coupés d'allées, de terrasses, d'escaliers et de murs fleuris.

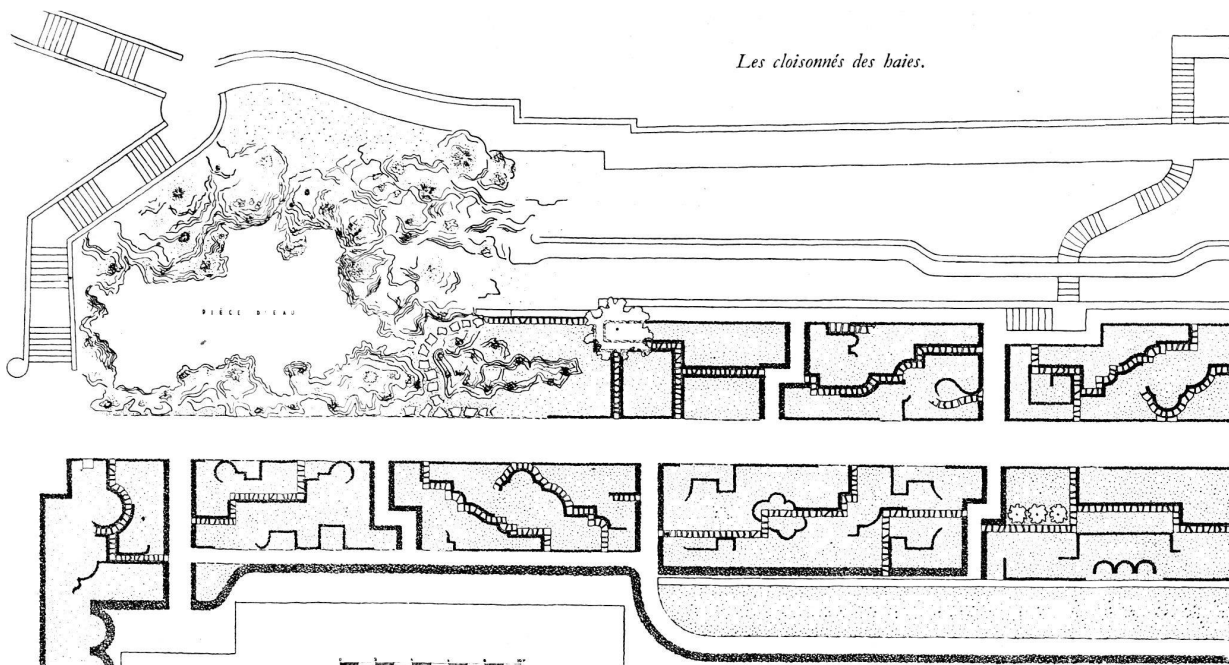
L'architecture, on le voit, intervient d'une manière prépondérante, car ce parc doit être un lieu agréable à parcourir, où la science du botaniste s'unit à l'art du constructeur. L'étudiant, l'écolier y découvrent le monde des plantes, leur curiosité s'éveille, avec le goût de l'observation, dans une science où la nature est riche de vie et d'enseignements. Mais le profane y vient aussi goûter quelques heures de détente et de repos à peine troublé par quelque chant d'oiseau ou le bruit d'une eau qui ruisselle et cascade.

Les très nombreux visiteurs qui ont parcouru le nouveau jardin depuis le 1^{er} juin, date de son inauguration, témoignent volontiers de leur satisfaction et consacrent ainsi la réussite de notre entreprise.

F. COSANDEY,

professeur, directeur de l'Institut botanique.





L'ARCHITECTURE DU JARDIN

Le Jardin botanique de la Ville et de l'Université de Lausanne a été conçu de telle sorte qu'il puisse s'intégrer aisément à la promenade publique existante : « Le Crêt de Montriond », dont il devient une annexe importante. Du point de vue architectural, il s'écarte nettement des données habituelles admises pour d'autres jardins de même nature.

M. Florian Cosandey, professeur et directeur de l'Institut de botanique, est parti de l'idée que les conditions nécessaires à l'enseignement de la botanique et les conditions favorables à l'agrément du public doivent pouvoir se conjuguer harmonieusement dans un même cadre. Par la nouveauté de cette conception et par l'emplacement envisagé, l'ouvrage avait de quoi passionner un architecte. Ainsi, la mise en œuvre de l'ouvrage et la coordination des différentes données qui, aux yeux de beaucoup, auraient pu paraître contradictoires, furent au contraire éminemment favorables à l'accomplissement des travaux.

Situé sur les versants est, sud et ouest de la colline de Montriond, le jardin est limité dans sa partie haute par une allée de la promenade publique suivant les points 5, 6, 7 ; dans sa partie basse, la limite longe la place de Milan, à l'ouest ; au sud et à l'est, elle est formée de parcelles plantées de beaux arbres, dont trois cèdres de grandes dimensions ; quelques constructions peu importantes sont noyées dans la verdure. Cette zone, propriété de la ville, s'étend jusqu'à l'avenue de la Harpe, suivant les points 1, 2, 3, 4.

La forte déclivité du terrain sur tout son développement imposait certaines dispositions architecturales, aussi bien dans le tracé des emplacements destinés aux collections botaniques que dans les circulations principales et secondaires de l'ensemble.

L'entrée principale a été placée à l'ouest, dans la partie basse du terrain, en bordure de la place de Milan : c'était là le seul point permettant d'accéder sans difficulté au jardin. Une deuxième entrée, plus modeste, se trouve au nord du terrain et, enfin, une troisième, à l'est, près du rond-point Montriond.

Les deux premières de ces entrées, séparées par une différence de niveau de 18 m. environ, sont reliées par un escalier dont les emmarchements suivent d'aussi près que possible le niveau naturel du terrain. La sinuosité de son tracé a permis de trouver des relais, des paliers, qui desservent à plusieurs endroits les divers emplacements prévus et, plus spécialement, ceux destinés aux plantes alpines, rocailles, etc.

De l'entrée principale, située à l'altitude 412, l'on gagne tout d'abord le niveau 414, point de départ de l'escalier dont il vient d'être parlé, puis l'allée principale qui, dans la direction est, se dirige vers le petit bâtiment de service comprenant les locaux nécessaires à l'Institut de botanique. Cette allée, très sensiblement située dans l'axe de la seule partie plane du jardin, distribue la plupart des allées secondaires, des chemins et des sentiers, des pergolas, etc., qui relient les différentes parties du jardin situées entre les deux niveaux extrêmes.

Craignant l'aspect trop souvent monotone, aride même, surtout en hiver, que peut présenter un jardin botanique conçu sans autre souci que celui de distribuer sa superficie en sections destinées aux collections, on a prévu un réseau assez important de haies vertes, quelques groupes d'arbres décoratifs, quelques effets d'eau modestes, miroirs, petits bassins, cascades, etc. La plupart de ces motifs seront répartis entre les principaux éléments de la composition : entrée principale, escalier principal, point de vue, petit bâtiment de service, escalier de Beau-Regard, accents architecturaux venant animer l'ensemble.

La forte déclivité du terrain a nécessité quelques murs peu hauts qui soutiennent des parties en paliers, en particulier la zone desservie par l'allée principale.

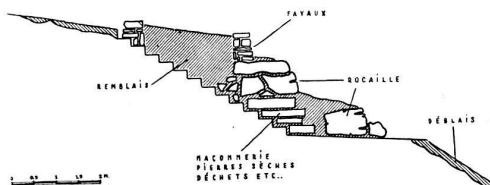
Les travaux ont été exécutés par petites étapes pendant les années 1941, 1942, 1943, 1944, 1945. La partie du jardin située à l'est se terminera dès que les circonstances le permettront.

Plan d'ensemble.

Le plan d'ensemble que nous présentons ci-contre est un projet d'aménagement de tout le territoire dans lequel est situé le jardin botanique. Il comporte trois parties bien distinctes les unes des autres. A l'ouest, la place de Milan encore occupée par les plantations Wahlen ; puis le Jardin botanique que nous venons de décrire, enfin le crêt, qui est le point culminant de la colline. La Direction des travaux tenait à ce que ces trois parties forment un ensemble aussi ordonné que possible. Le crêt de Montriond ne subit pas de transformations importantes, si ce n'est qu'il est prévu une entrée principale sur le rond-point actuel. Cette entrée est une sorte de parvis d'où divergent les principales circulations desservant la place de Milan, le crêt et le Jardin botanique, ainsi qu'une terrasse fleurie longeant l'avenue de la Harpe. Dans l'axe de cette entrée, il est prévu, au pied de la partie boisée de la colline, un bassin formant motif, dont l'eau est amenée par une cascade descendant, à travers bois, de la partie haute de l'éminence. Le bassin s'appuie à un fond d'architecture, où figurent les mascarons des Quatre-Saisons. Les ombrages, plantations et circulations actuels ont été améliorés et quelques points de vue ont été prévus à certains endroits propices à l'agrément du public.

La place de Milan, gazonnée et bordée d'arbres, exécutée depuis longtemps, retrouvera bientôt sa destination première. Il faudra pour cela canaliser les circulations, supprimer les raccourcis tracés en tous sens, au grand dommage de la surface de gazon, retrouver ce « tapis vert » d'un seul tenant, bien ensoleillé, ceinturé d'ombrages, calme, reposant, agréable aux promeneurs et propice aux jeux des enfants.

L'achèvement du Jardin botanique laissera donc bientôt espérer d'autres travaux qui le compléteront et doteront Lausanne d'un ensemble de promenades de plus en plus appréciées du public.



Coupe sur l'aménagement du soutènement.

ALPHONSE LAVERRIÈRE, ARCHITECTE.



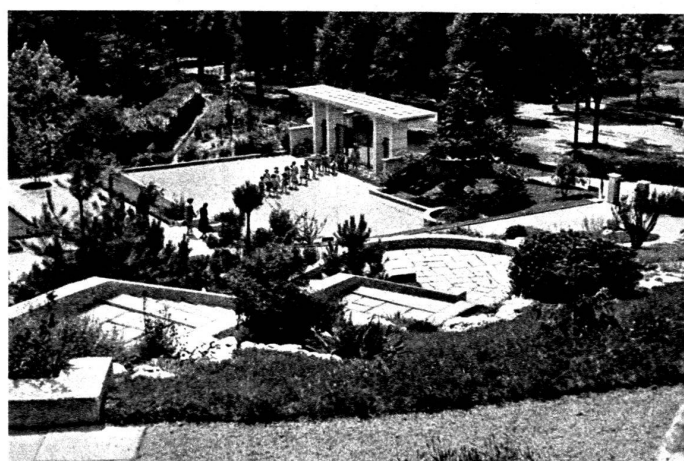
Les escaliers

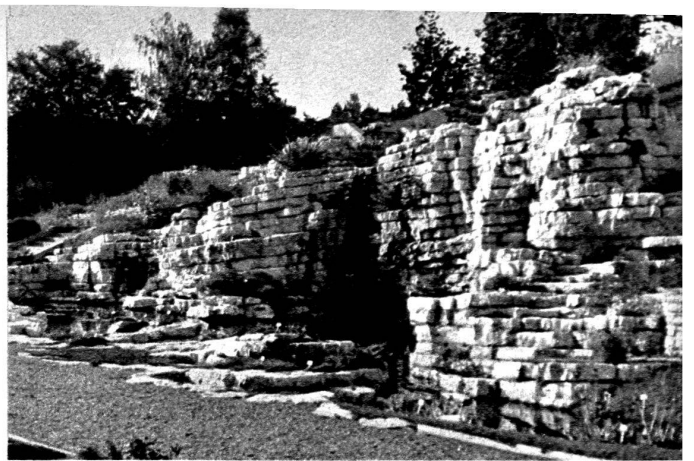
En haut : Le grand escalier. (Photos Lavenex.)

Au milieu : Escalier rustique en pierre. (Photo Lavenex.)

En bas à gauche : Le départ du grand escalier. (Photo Lavenex.)

En bas à droite : L'entrée, vue de la terrasse supérieure. (Photo Lavenex.)





Les jeux d'eau

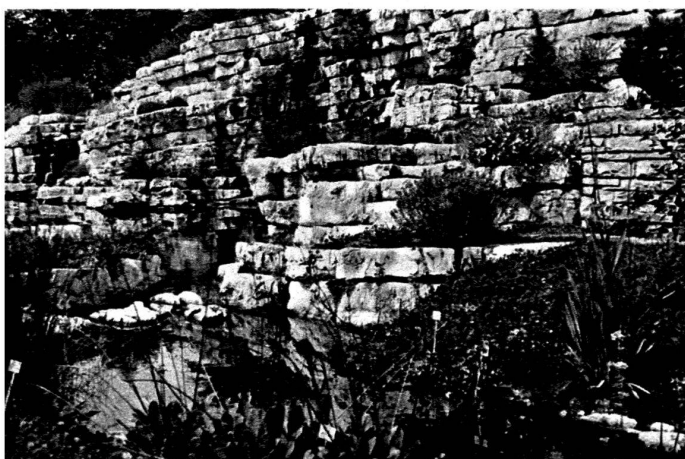
En haut à gauche : L'étang pour les plantes aquatiques. (Photo Lavenex.)

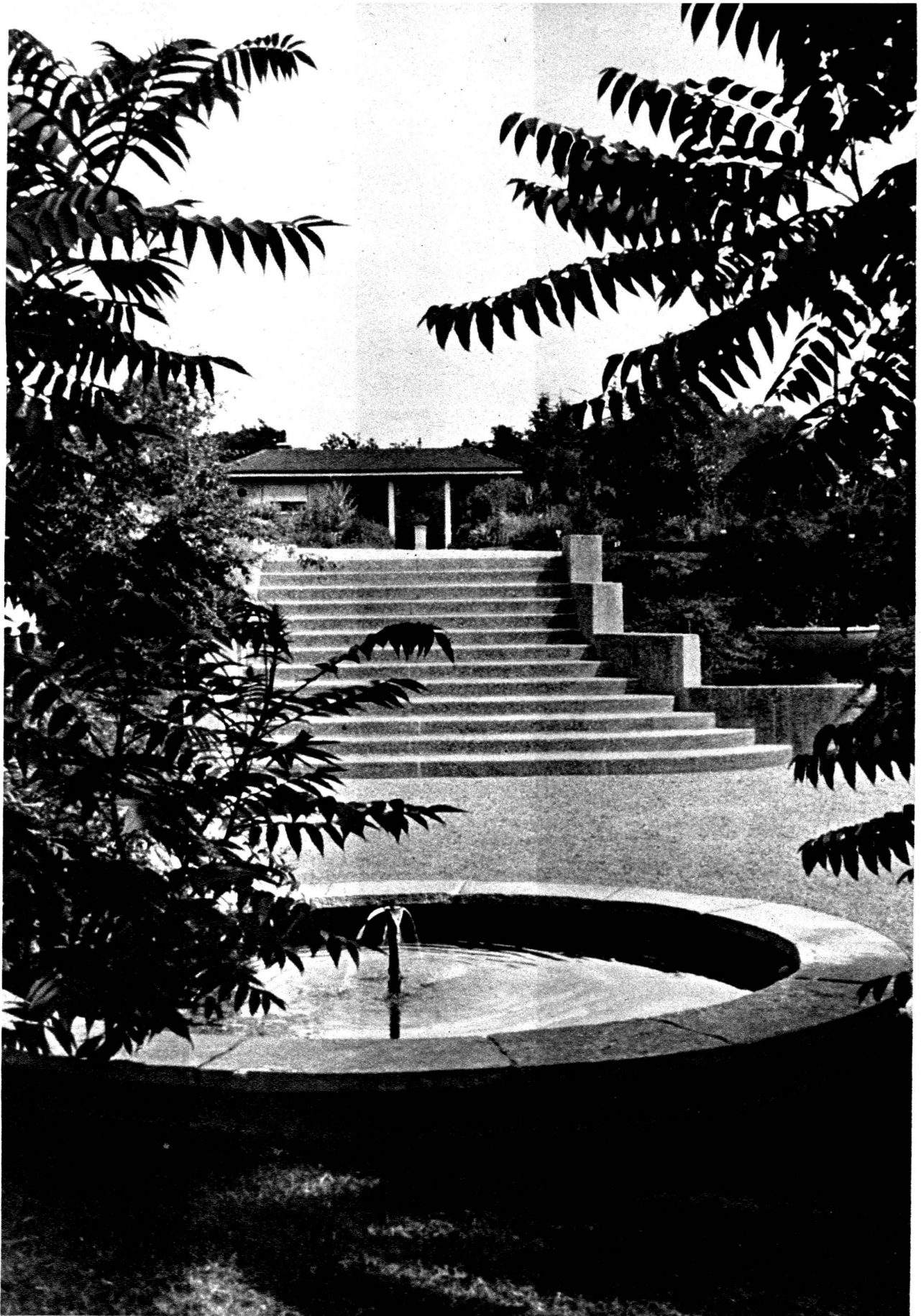
En haut à droite : Vue générale de la cascade. (Photo Cosandey.)

Au milieu : L'étang, devant le bâtiment. (Photo Lavenex.)

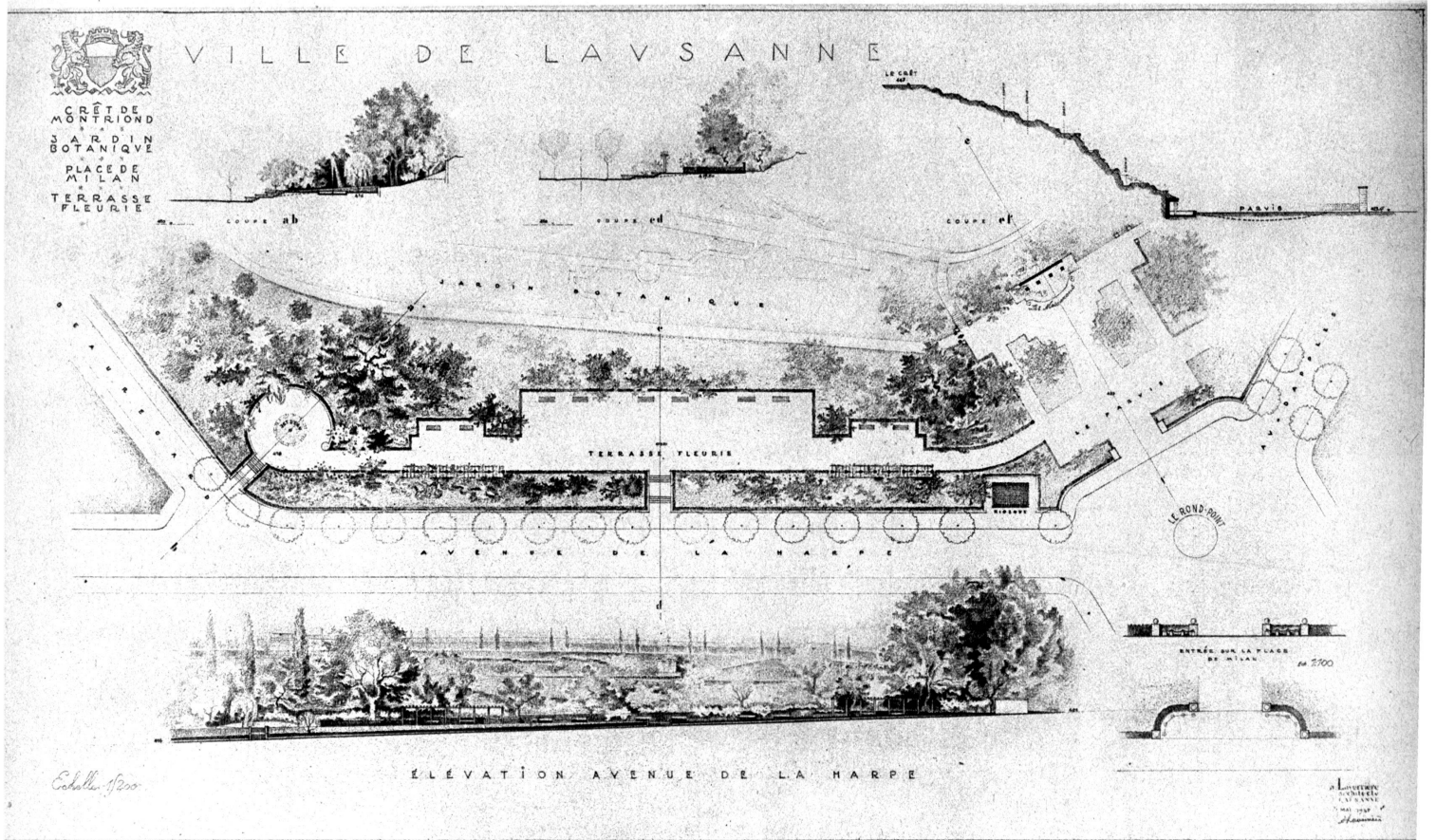
En bas, à gauche : L'étang sous la cascade. (Photo Lavenex.)

En bas, à droite : L'étang et l'entrée, vus de la cascade. (Photo Lavenex.)





L'arrivée au jardin, depuis la place de Milan. (Photo Lavenex.)



Etape future de l'aménagement de la colline de Montriand : Plan et vue de la terrasse fleurie.





Les motifs

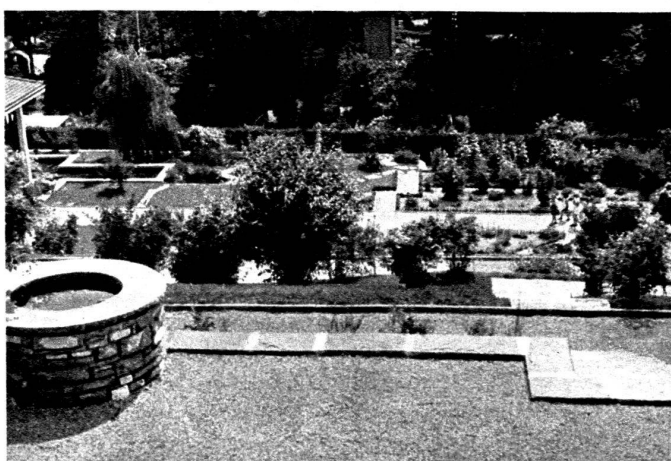
*En haut, à gauche : La pergola, vue de l'entrée.
(Photo Lavenex.)*

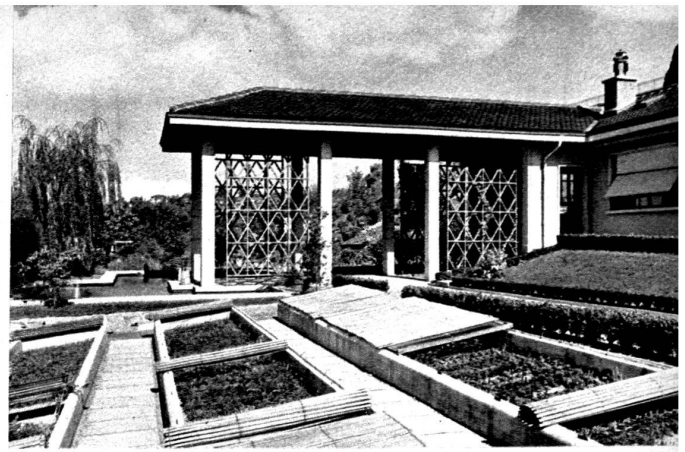
*En haut, à droite : L'exèdre, à l'ouest du jardin.
(Photo Lavenex.)*

*Au milieu : La mosaïque de Marcel Poncet,
sous le portique du bâtiment. (Photo Lavenex.)*

*En bas, à gauche : Un mur rustique. (Photo
Lavenex.)*

*En bas, à droite : La succession des terrasses.
Au premier plan, un puits. (Photo Lavenex.)*





Le bâtiment

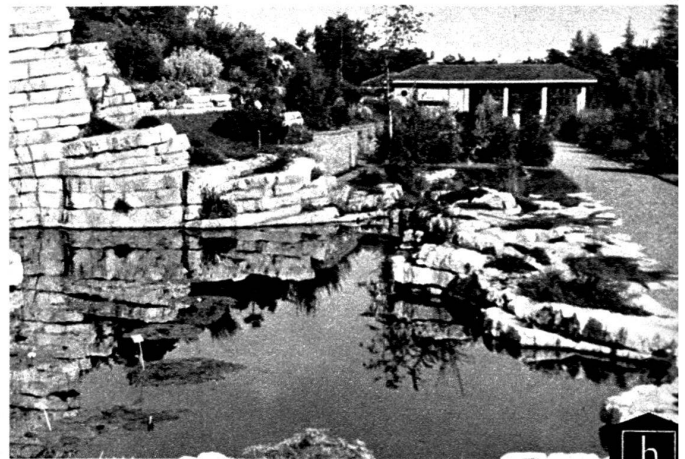
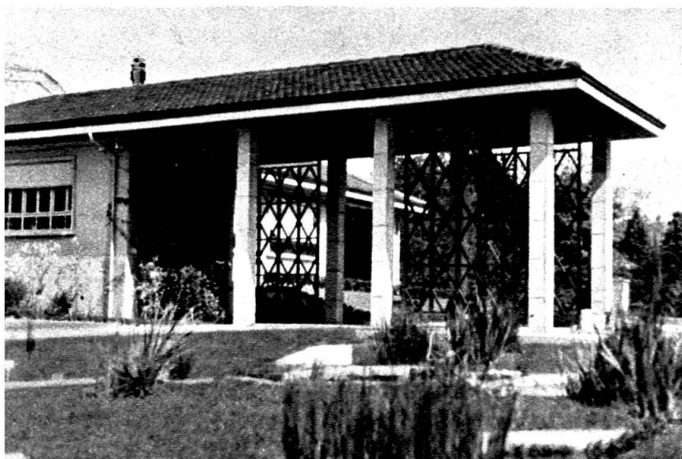
En haut, à gauche : Le bâtiment et la grande allée, vus de la cascade. (Photo Lavenex.)

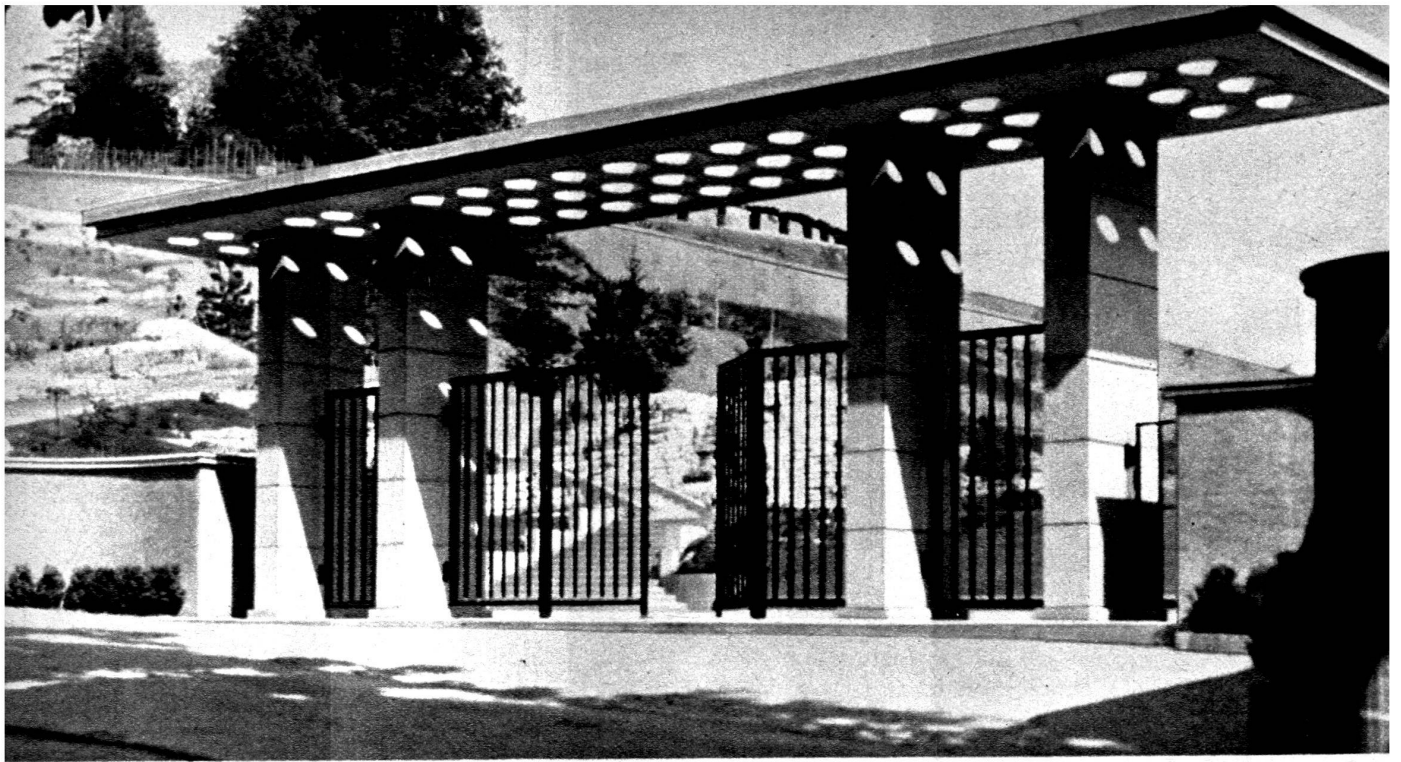
En haut, à droite : Les couches, derrière le portique. (Photo de Jongh.)

Au milieu : L'étang, devant le portique. (Photo Lavenex.)

En bas, à gauche : Le portique. (Photo Cosandey.)

En bas, à droite : L'ensemble du bâtiment et de son portique. (Photo Cosandey.)



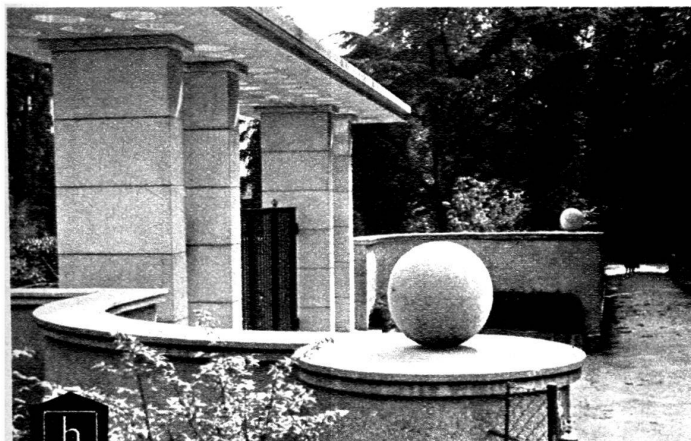
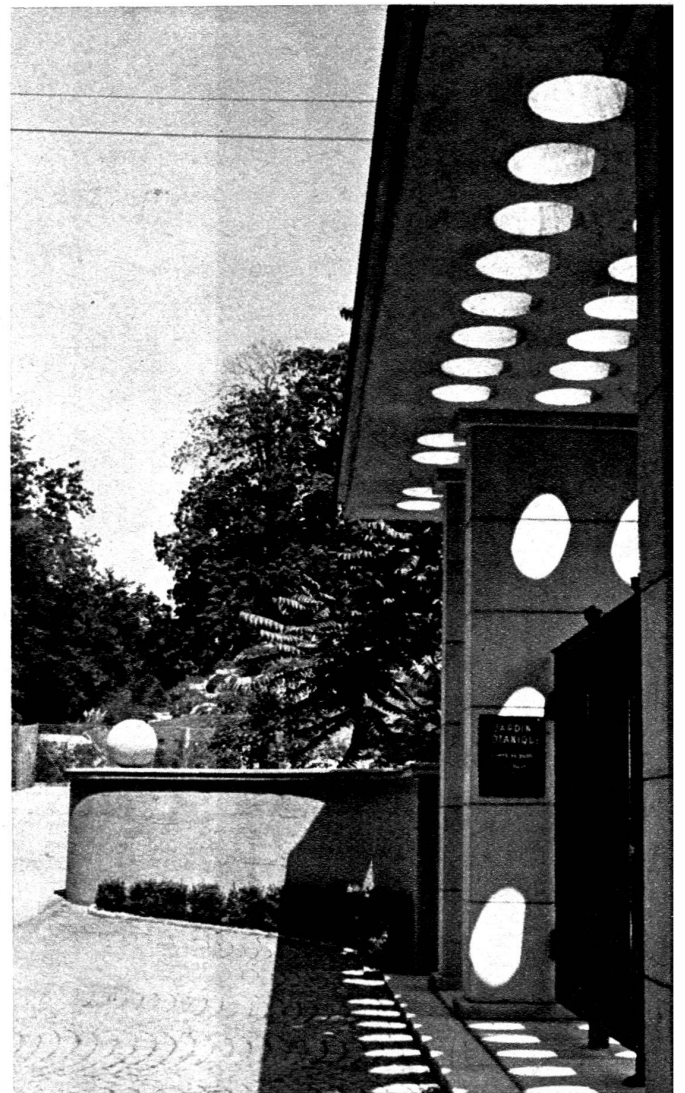


L'entrée

En haut : Le portique d'entrée vu de la place de Milan. (Photo Cosandey.)

En bas, à gauche : L'entrée. (Photo Lavenex.)

A droite : La dalle du portique est perforée. (Photo Lavenex.)



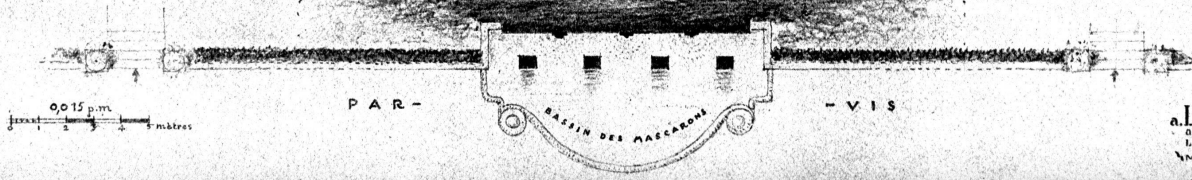
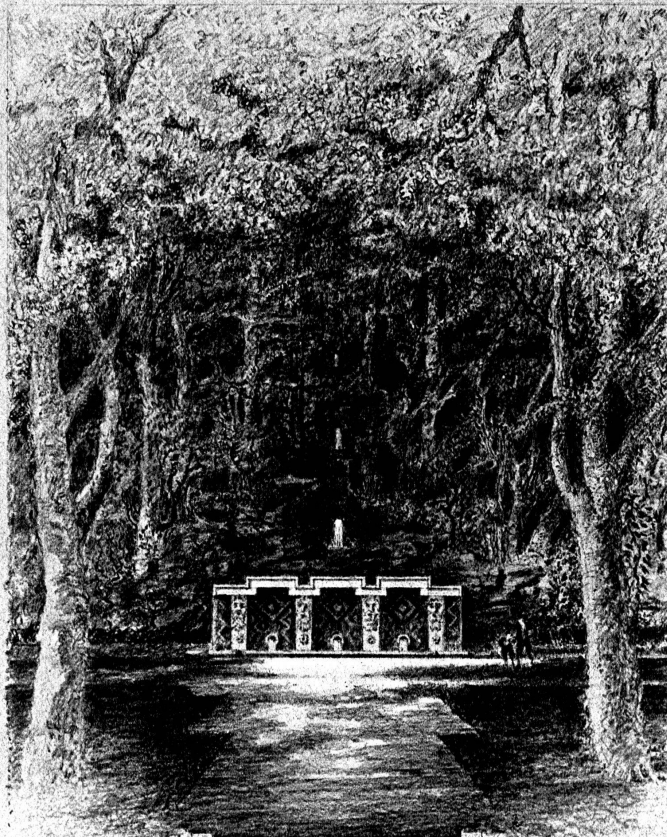
*Etape future.
La cascade
et le bassin
des mascarons
à l'est
de la colline.*

VILLE DE

LAUSANNE

JARDIN
BOTANIQUE
TERRASSE
FLEURIE

CRÉT DE
MONTRIOND
PLACE DE
MILAN



IV-47



a. Laverrière
architecte
LAUSANNE
MAI 1942
Laverrière